

**VINCI Airports**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 2.421.296.514 Euros  
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense  
92000 Nanterre  
410 002 075 RCS Nanterre

**Société d'Exploitation de l'Aéroport du  
Castellet**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 15.000 euros  
Siège social : Aéroport du Castellet, 3100 Route des  
Hauts du Camp – 83330 Le Castellet  
753 278 092 RCS Toulon

## **AVIS DE PROJET DE FUSION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 novembre 2022, les sociétés VINCI Airports SAS, et la Société d'Exploitation de l'Aéroport du Castellet SAS, ont établi le projet de leur fusion par absorption de la Société d'Exploitation de l'Aéroport du Castellet SAS, Société Absorbée, par la société VINCI Airports SAS, Société Absorbante.

L'évaluation des biens transmis s'établit à :

Actif apporté :	69.926,74 €
Passif apporté :	176 349,14 €
soit un apport net de	(106.422,40) €
Le mali de fusion est de	(121.422,40) €

La Société Absorbante détenant la totalité des actions de la Société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmentation de capital ; en conséquence, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

L'opération de fusion, qui se trouvera réalisée, sur le plan juridique, au terme du délai de trente jours ouvert aux créanciers pour former opposition, suivant la mise en ligne du présent avis, aura, en matières comptable et fiscale, un effet rétroactif au 1er janvier 2022. Toutes les opérations effectuées par la Société Absorbée depuis cette date et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société Absorbante.

La société sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé aux Greffes des Tribunaux de Commerce de Nanterre le 24 novembre 2022 et de Toulon le 25 novembre 2022, pour VINCI Airports SAS et la Société d'Exploitation de l'Aéroport du Castellet SAS respectivement.

Pour avis.